

LETTRE D'INFORMATION

DIDIER BAICHÈRE
DÉPUTÉ DES YVELINES

VERSAILLES
MONTIGNY-LE-BTX
GUYANCOURT



#8 Mars 2019

ACTIONS EN CIRCONSCRIPTION

[Remise des attestations des compétences - Ecole de la 2ème chance]

J'ai remis avec le Vice-Président de la Région Ile-de-France, Benjamin Chkroun, les attestations de compétences des jeunes qui terminent leur cursus à [l'Ecole de la deuxième chance des Yvelines](#). Formidable acteur de l'inclusion économique sur notre territoire, cette école, en partenariat avec les missions locales, est un tremplin vers l'emploi et l'autonomie pour des jeunes aux parcours parfois sinueux.



[Grand Débat National de l'École de la 2ème chance]



Après le Grand Débat organisé avec les jeunes de la circonscription en février dernier, j'ai souhaité donner la parole aux étudiants de l'école de la deuxième chance. Ils se sont réunis pour échanger autour de quatre thématiques : intégration, mobilité, biodiversité mais également sur les notions de démocratie et de citoyenneté. J'ai eu le plaisir d'animer cette rencontre avec Benjamin Chkroun.

[AvenirStage 3ème - Réunion de travail]

Les chefs d'établissement des collèges REP/REP+ (zones d'éducation prioritaires) de l'Académie de Versailles se sont réunis à mon initiative dans les locaux du MobiLab de [Vedecom](#) (Versailles) afin de faire un premier bilan de l'expérimentation AvenirStage 3ème dans le cadre du PAQTE ([Pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises](#)) <http://www.monstagedetroisieme.fr> et des pistes d'amélioration à venir. Nous avons tous constaté que les freins à la mobilité pour sortir du quartier sont nombreux. Cette réunion de travail a été suivie d'un échange direct avec des représentants du MEDEF78, de l'ONTPE et l'Umih78 pour mettre en relation les entreprises et l'Education nationale. [En savoir plus](#)



[UVSQ - “Les Rencontres des Professionnels du Droit et de la Politique”]

L'association [READ](#) organise des ateliers afin d'élargir le champ de vision en matière d'orientation pour les étudiants de la faculté de Droit et Sciences politiques de l'Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines. Les rencontres avec les professionnels du droit et de la politique permettent de discuter orientation, emploi et engagement citoyen avec eux.



ACTIVITÉS PARLEMENTAIRES

[France Digitale Campus]

Je suis très heureux d'être le parrain de la nouvelle promotion du France Digitale Campus. Avec Olivier Mathiot, cofondateur de Rakuten et président de France Digitale, nous avons ouvert la conférence de lancement de cette promotion. Cette année sont au programme la cybersécurité et le financement de l'innovation dans le monde du numérique (Big data, intelligence artificielle, blockchain, etc). Le ministère des Armées s'associe à cette nouvelle promotion du [FDCampus](#) avec la participation de nombreux civils et militaires employés par le Ministère ou ses services.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de nos travaux visant à mieux faire connaître les défis du numérique.



[Colloque - “Innovation et Défense”]

En tant que Président du groupe d'étude « Industrie de la Défense », je suis très heureux d'avoir accueilli à l'Assemblée nationale, la conférence annuelle de la [Chaire Economie de Défense du Fonds de dotation de l'IHEDN](#) sur le thème de cette année : "Recherche, innovation et défense".

J'ai pu notamment souligner la force d'entraînement pour le pays que constituait une Base industrielle et technologique de défense (BITD) dynamique, c'est-à-dire innovante, avec la question capitale de l'innovation de rupture et de son financement dans le contexte européen.



[Conférence - “Printemps de l'Economie”]

A l'occasion des trois jours de conférences du [Printemps de l'économie](#) organisée à Sciences po, je suis intervenu dans la table ronde de clôture « peut-on bien vivre de son travail ? ». Cela nous a permis d'aborder la question de l'inclusion économique à travers le futur revenu universel d'activité, mais aussi de la question de l'évolution des compétences à l'heure où le chômage de longue durée reste un non sens économique et humain et source de grandes inégalités.



[Conférence Youth 7 dans le cadre du G7]

Cette année c'est au tour de la France d'accueillir le [G7](#) qui se déroulera à Biarritz. Dans ce cadre, le Président de la République a confié à l'Institut Open Diplomacy de structurer le [Youth7](#), un sommet qui rassemble une délégation de jeunes leaders (moins de 30 ans) de chaque pays du G7 et de l'Union européenne. Leurs recommandations seront axées sur la réduction des inégalités économiques et sociales, entre les femmes et les hommes, face aux conséquences du changement climatique et face aux grandes mutations technologiques. A l'occasion d'une de ces réunions, j'ai pu intervenir sur l'inclusion économique et les inégalités face au travail.



Une consultation en ligne est ouverte au lien suivant : <https://consultation.youth7.fr/>.

[Parlement des enfants]

J'ai accueilli à l'Assemblée nationale les enfants de la classe de CM2 de l'école J.J. Tharaud (Versailles), participant à la 23ème édition du [Parlement des enfants](#). Cette année, le sujet à traiter était du "bon usage du numérique". Ce travail d'éducation au média et à l'information complété par les échanges que nous avons pu avoir leur permettra de devenir des citoyens éclairés face à l'information ; une occasion aussi d'aborder ensemble la situation de harcèlement et de la haine qui se développe sur Internet. Nous avons adopté leur [proposition de loi amendée visant à limiter l'impact du numérique sur l'environnement](#) lors d'un exercice de simulation d'une séance dans l'hémicycle.



[Proposition de loi visant à lutter contre la haine sur Internet]

La [proposition de loi visant à lutter contre la haine sur Internet](#) a été présentée par la députée Laëtitia AVIA à ses collègues du groupe La République En Marche avant son dépôt par le groupe. Cette proposition de loi vise à lutter contre la propagation des discours de haine sur Internet. Elle repose sur cinq piliers :

1) Obligation pour les plateformes de retirer les contenus haineux sous 24 heures maximum après en avoir reçu le signalement ;

- 2) Sanctions financières dissuasives pour contraindre une plateforme à retirer un contenu ;
- 3) Procédure de signalement des contenus haineux simplifiée et unifiée (bouton unique de signalement) ;
- 4) Levée plus efficace de l'anonymat en cas de délit ;
- 5) Blocage définitif des sites haineux (sites miroirs).

Le texte devrait être discuté en mai à l'Assemblée nationale.

